

## *L'édition pour la jeunesse en Belgique francophone : de la nécessité faite vertu à la mondialisation*

**Tanguy Habrand**

Université de Liège

Au cours de ces dernières années, l'édition pour la jeunesse en Belgique francophone a connu de profonds remaniements<sup>1</sup>. Apparaissant comme l'un des domaines les plus dynamiques de l'édition belge, elle a majoritairement pris un aller simple pour les carrousels de la restructuration nationale et de l'internationalisation – pouvant peut-être même aspirer, avec la bande dessinée, au titre de secteur où les mutations ont été les plus manifestes. L'édition pour la jeunesse s'est ainsi changée avec une rapidité peu commune, au désespoir des bibliothécaires, des libraires et des lecteurs, en formidable jeu de piste, le « jeu » consistant à repérer les passages de collections d'une maison d'édition à une autre, ou encore les passages de maisons entières sous la coupe de maisons ou de groupes plus importants.

### **ASPECTS DU CHAMP ÉDITORIAL**

Si la Belgique compte des éditeurs, elle ne possède pas d'édition. Formulée dans les recherches de Pascal Durand et d'Yves Winkin<sup>2</sup>, la remarque est d'importance : on chercherait en vain une histoire de l'édition. Non pas seulement parce que l'édition n'a pas fait l'objet d'un travail systématique, mais plus encore parce qu'il n'y a pas d'Édition en Belgique franco-

1 Cette communication s'appuie, en les synthétisant, sur les données historiques et socio-économiques développées à quatre mains avec Michel Defourny. Pour un aperçu plus complet de l'histoire de l'édition pour la jeunesse en Belgique francophone, voir « L'édition pour la jeunesse en Belgique francophone aujourd'hui », dans Luc Pinhas (dir.), *Situations de l'édition francophone d'enfance et de jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 21-44.

2 Pascal Durand et Yves Winkin, *Marché éditorial et démarches d'écrivains. Un état des lieux et des forces de l'édition littéraire en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Direction générale de la Culture et de la Communication, 1996; Pascal Durand et Yves Winkin, « Des éditeurs sans édition. Genèse et structure de l'espace éditorial en Belgique francophone », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, « Édition, Éditeurs (2) », 1999, pp. 48-65.

phone. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'éditeurs : un paysage éditorial existe, mais pour des raisons politiques, historiques et socio-économiques, ce dernier ne s'inscrit pas dans le cadre plus vaste d'une institution culturelle.

Là où il y a adhésion en France à une culture du livre, la question du livre en Belgique est victime à la fois d'un désintérêt et d'une profonde méconnaissance. Un bon analyseur de cette faiblesse institutionnelle peut être trouvé dans le débat sur l'instauration d'un prix fixe du livre, débat qui n'est pas parvenu – à la grande différence de la loi Lang – à fédérer professionnels du livre et pouvoirs publics autour d'un projet commun, pourtant vécu comme un enjeu fondamental en France<sup>1</sup>. À cela s'ajoute la relative indifférence journalistique, intellectuelle et politique à l'égard des mutations du secteur, rachats inquiétants ou disparitions de maisons d'édition. Un discours sur le monde de l'édition existe cependant bel et bien, mais là où l'on mettra l'accent sur la valeur culturelle de l'ensemble en France, on louera en Belgique à coups de chiffres la grande vitalité du secteur et de ses manifestations (foires, salons...). Tout se passe en fin de compte comme si le secteur de l'édition n'était qu'un secteur économique parmi d'autres, amputé de toute dimension culturelle. Une juxtaposition d'entreprises isolées les unes des autres, dont certaines marchent bien, d'autres pas.

La faible autonomie du champ éditorial belge est le produit d'une structure et d'une histoire. D'une structure, tout d'abord, en ce sens que la position satellitaire de la Belgique par rapport à la France a eu pour effet de doter la seconde d'une aura particulièrement prégnante<sup>2</sup>. Pour la grande majorité des auteurs, la consécration éditoriale passe nécessairement par une maison d'édition française, le plus souvent parisienne. Ce n'est généralement qu'à regret, ou par facilité, que sera choisie l'option locale.

Le produit d'une histoire ensuite, dans la mesure où la disparité dans la légitimité a incité bon gré mal gré les éditeurs belges à se spécialiser dans les genres où les éditeurs de Paris n'excellaient pas, délaissant les genres dits « majeurs » (le roman, la poésie, l'essai) au profit des genres « mineurs ». À cette orientation se superpose un autre facteur, plus technique celui-là. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce jusqu'en 1854, lorsque la pratique devient officiellement illicite vis-à-vis de la France, les éditeurs belges s'illustrèrent abondamment dans la contrefaçon, diffusant des copies d'ouvrages dans toute l'Europe. Acte de reproduction plutôt que de création, la contrefaçon n'en dote pas moins les éditeurs locaux de compétences spécifiques sur le plan international, par

1 Tanguy Habrand, *Le prix fixe du livre en Belgique. Histoire d'un combat*, Paris-Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, 2007.

2 Sur le pouvoir d'attraction du champ littéraire français, voir Benoît Denis et Jean-Marie Klinkenberg, *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Labor, coll. « Espace Nord Référence », 2005 ; Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Benoît Denis et Rainier Grutman (dir.), *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris, Fayard, 2003.

le biais de réseaux à l'étranger, et sur le plan technique : pour habilement contrefaire, il faut un équipement de pointe.

## DE L'IMPRIMERIE À L'ÉDITION POUR LA JEUNESSE

À la croisée de l'investissement des genres mineurs et de la mise en application d'un savoir-faire international et technique, va se développer la littérature pour la jeunesse, « nécessité faite vertu » comme nous nous sommes proposé de la nommer. De nombreuses maisons – parmi lesquelles Casterman, Desclée, Hemma, Marabout ou encore Duculot<sup>1</sup> – vont ainsi faire la démonstration d'une pratique industrielle et internationale, greffée à une activité d'imprimerie.

Au seuil des années 1980, ces cinq éditeurs sont assez représentatifs de ce qu'est alors l'édition pour la jeunesse : un ensemble d'éditeurs dont l'identité dépend pour beaucoup du passé techniciste de l'édition belge, avec une diffusion ou un ancrage international, une activité d'imprimeur et une optique relativement industrielle. Les choses prennent alors un tout autre tour. Loin d'être un cas isolé, l'évolution du secteur est comparable à celle de bien d'autres, à l'image de la bande dessinée. On y voit se poursuivre une tendance née dans les années 1980, au cours desquelles la plupart des maisons ont été absorbées par des groupes étrangers : ainsi de Dupuis, du Lombard et de Casterman.

La littérature pour la jeunesse a été pareillement touchée par une internationalisation doublée de restructurations sur le plan national pour causes de fusions, de cessions de parties de catalogue ou de faillites. Pour ce qui est de l'international, rien de tel dans un domaine comme celui de la littérature, dont les maisons d'édition n'ont qu'un faible relief économique et culturel. Pas d'intérêt étranger pour un tel secteur, et peu de maisons qui pourraient jouer la carte de l'expansion.

L'essor international d'une enseigne n'est pas neuf, mais celui-ci n'est pas aujourd'hui du même ordre qu'auparavant : l'expansion à l'étranger ne passe plus par l'implantation de bureaux en territoires étrangers<sup>2</sup>, mais par l'annexion à des groupes plus importants. Le mouvement de concentration internationale s'affirme de toute évidence dans les années 1980, avec le rachat du capital de Desclée de Brouwer en 1982 par le Groupe des publications de *La Vie catholique*. Le Groupe de presse sera lui-même absorbé

1 Voir Michel Defourny et Tanguy Habrand, *art. cit.*

2 On pense ici à la succursale parisienne de Casterman (1857), aux multiples bureaux de Desclée (Rome, Marseille, Lille, Paris, New York) et à ses missions de repérage en Europe et en Amérique du Nord, ou à la filiale française d'Hemma dans les années 1950. Avec son « Club international des chercheurs Marabout » (club de lecteurs), Marabout cherche tout à autant à s'imposer sur le mode réticulaire. On connaît, enfin, le rayonnement international des éditions Duculot.

par *Le Monde* en 2003, lequel se séparera des éditions Desclée de Brouwer en 2006, vendues à un éditeur suisse plutôt jeune et de petite taille, Parole et Silence. De leur côté, les éditions Marabout passent après bien des vicissitudes (dues en grande partie à l'achat mal amorti d'une rotative au début des années 1970), après l'acquisition des parts de la société par le Groupe Bruxelles Lambert et la création d'une nouvelle société, Les Nouvelles éditions Marabout, sous le contrôle absolu de Hachette en 1983. Pour poursuivre son activité, Hemma fait entrer de nouveaux actionnaires, Albert Frère (40%) et le Groupe de la Cité (40%). En 1994, la participation du Groupe de la Cité est portée à 80% puis le même, devenu Vivendi Universal entre-temps, devient propriétaire des éditions Hemma en 2000. Hemma passe aux mains d'Éditis en 2004. Casterman rejoint Flammarion en 1999, lequel éditeur est lui-même racheté en 2000 par l'Italien Rizzoli Corriere della Sera.

Simultanément à ces mouvements internationaux, des remous voient le jour au niveau national. En 1993, les actionnaires des éditions Duculot cèdent la totalité de leur participation aux groupes De Boeck et Casterman, associés pour la cause en vue de renforcer leurs catalogues. Si les ouvrages linguistiques et scientifiques passent sous le contrôle de De Boeck (toujours gérés par Duculot), la littérature pour la jeunesse et les beaux livres migrent vers Casterman. Jean Verougstraete, administrateur délégué des éditions Duculot, confie alors : « Face aux grandes maisons de distribution, nous étions trop petits. Ce n'est pas la première fois qu'un entrepreneur se dit qu'il doit passer la main à des professionnels pour assurer la continuité de sa société. L'avenir de l'édition est en France. Nous nous épuisions à conquérir seuls ce marché ! Par contre, la renommée de Casterman en France est grande. Le triumvirat que nous avons formé résistera mieux à la compétition du marché tout en conservant un ancrage belge<sup>1</sup>. » Quinze ans plus tard, l'ancrage belge évoqué apparaît désuet à de multiples égards : De Boeck appartient à Editis et Casterman, on l'a dit, par-delà un groupe français, à un groupe italien.

Des cinq éditeurs pour la jeunesse adossés à une activité d'imprimerie, que reste-t-il ? Ont disparu en tant que tel Desclée et Marabout, qui n'apparaissent plus comme des piliers de l'édition pour la jeunesse. Duculot s'est trouvé absorbé par Casterman. Le même et Hemma sont toujours bien là, mais repris par des groupes étrangers. Par-delà le destin des fonds éditoriaux, qu'est-il advenu de l'activité d'imprimerie de ces éditeurs ? Bien peu de choses, en réalité. Une illustration symptomatique de cette évolution peut être trouvée dans les conditions de vente de Casterman à Flammarion en 1999 : alors que la société comportait nettement deux pôles complémentaires (l'édition et l'imprimerie), le dispositif d'impression de Casterman sera

totalelement laissé de côté par Flammarion. En cause, la faible rentabilité du secteur.

Nés de l'imprimerie en quelque sorte, parce qu'une tradition spécifique les avait orientés vers un savoir-faire technique, les éditeurs belges font face aux mutations initiées par une « internationalisation » de l'édition dans les années 1980. Mais, simultanément, la mondialisation de l'imprimerie se fait sentir. Alors que cette dernière était consubstantielle au développement des maisons qui ont fait l'histoire de l'édition pour la jeunesse en Belgique, sa maîtrise apparaît désormais moins décisive que par le passé. À mesure que le jeu de la concurrence au sein du secteur de l'imprimerie évolue, économiquement (par le biais de partenariats désormais facilités avec d'autres pays), et techniquement, ce qui faisait la spécificité des éditeurs belges devient de moins en moins *particulier*, et perd de son sens par la même occasion.

On retrouvera par la suite, à la limite, des résurgences de l'habitus techniciste auprès des représentants de la « petite » édition, entendue ici comme l'espace où se donne à voir une édition qui se joue volontiers des genres et des publics, pratique fréquemment l'autoédition, pour le meilleur et pour le pire, et reste surtout attachée au beau livre, au papier, à la qualité des illustrations. Ainsi de la maison Esperluète, spécialisée dès 1994 dans les livres de recettes et de coloriage, avant de s'ouvrir à la littérature et à la littérature de jeunesse en 1997. L'attention portée à la fabrication est bien là, mais qu'on ne s'y trompe pas : rien, ici, d'une édition industrielle à portée internationale. Si l'on y retrouve donc bien les traces d'un habitus techniciste, c'est prioritairement sous la forme d'un rapport à la qualité matérielle, du goût de l'objet-livre.

Globalement, l'imprimerie est loin. Et les éditeurs belges qui verront le jour dans les années 1990 sauteront volontiers cette étape : la pratique de ces nouveaux éditeurs se *dématérialise*, rejetant l'impression hors de ses murs, et ne se conçoit plus comme un investissement dans un genre pour lequel on est particulièrement bien équipé. La perte d'importance du pôle imprimerie a favorisé l'émergence d'un nouveau type d'éditeur publiant pour la jeunesse. Du côté des éditeurs spécialisés en littérature, on citera Pastel en 1988 (antenne belge de L'École des Loisirs), Mijade en 1993, Le Pépin en 1999, mais peu d'autres. À côté de ceux-ci, des éditeurs généralistes assez jeunes ont choisi de consacrer une part de leur catalogue à la littérature pour la jeunesse sans s'y tailler une place significative pour autant, exception faite peut-être d'Alice (1995, en marge des beaux livres et des essais). On pourrait citer les éditions Lansman, référence en édition d'œuvres théâtrales dans le monde francophone depuis 1989, Jourdan, fondées en 2000 et centrées sur l'Histoire belge, ou encore Ananké (ex-éditions Lefrancq), fondées par Claude Lefrancq et Henri Vernes en 2000, spécialisées dans la réédition des *Bob Morane* (Henri Vernes) et des *Harry Dickson* (Jean Ray), parmi d'autres textes fantastiques et de science-fiction.

1 Marc Vanesse, « De Boeck et Casterman ont Duculot », *Le Soir*, 22 juin 1993.

On le voit, le secteur reste très prisé, à considérer les créations de nouvelles enseignes au cours de ces dernières années, ou sa prise en charge de la part d'éditeurs qui lui étaient étrangers jusqu'alors. Mais la fragilité reste extrême au vu des catastrophes en tout genre qui auront touché certaines maisons – dont plusieurs, non citées ici, n'auront fait que passer. Une vulnérabilité d'autant plus prégnante que les maisons parmi les plus prometteuses ont pour particularité d'être des « personnes », à défaut de structures solides.

## MONDIALISATION ET RECONNAISSANCE DU SECTEUR

Nous avons longuement parcouru, jusqu'ici, l'articulation entre *savoir-faire technique*, édition pour la jeunesse et mondialisation. Nous souhaiterions interroger, pour conclure, l'articulation entre *genre mineur*, édition pour la jeunesse et mondialisation.

Selon le point de vue adopté, on dira que les cinq éditeurs dont nous avons suivi le parcours ont échappé au marché belge ou étaient « prêts » pour la mondialisation. Si l'existence de ces enseignes, qui avaient pu se développer au cours des années précédentes, s'est poursuivie selon des modalités diverses, le destin des « nouveaux éditeurs » n'est pas assuré. Taillé pour des éditeurs industriels « à l'ancienne », le champ de l'édition pour la jeunesse en Belgique francophone – dans sa configuration actuelle – et les institutions qui l'entourent sont-ils en mesure d'accueillir des éditeurs d'un nouveau genre ? Sur le plan des compétences proprement éditoriales, la « mondialisation » (que nous situerons ici à la croisée des mutations de l'édition et de l'imprimerie) met le secteur de l'édition francophone belge pour la jeunesse dans une position assez délicate : évaporée la valorisation et l'exploitation d'un savoir-faire technique, reste la dimension la plus culturelle à exploiter en vue de « se distinguer ». Or nous avons bien insisté, en début de texte, sur la difficulté des éditeurs belges à investir les productions les plus culturellement légitimes. Il n'est d'ailleurs pas inintéressant que trois des plus importants « nouveaux » éditeurs cités empruntent, pour ce qui est de l'album, des chemins de traverse : Pastel en tant qu'antenne de maison française, Pépin en se spécialisant dans l'édition de traductions, mais aussi Mijade en développant une politique de réédition de classiques.

Du côté le plus industriel du champ, aucune maison n'a vu le jour ces derniers temps en Belgique. Et si l'on dirige vers l'autre bout du spectre, celui des maisons où tente de se développer avec plus ou moins de succès une véritable politique d'auteur (qu'on trouvait déjà plus ou moins autrefois avec les « Albums Duculot »), on voit que les nouveaux entrants ont du mal à se faire une place. Le problème est d'autant plus saillant à mesure que la littérature pour la jeunesse acquiert ses lettres de noblesse, lui faisant peu à peu quitter la position de « genre mineur » pour tendre vers celui de « genre majeur », secteur culturel à part entière. C'est dans cette direction que sont

allés récemment les pouvoirs publics, par toute une série de mesures destinées à reconnaître la littérature pour la jeunesse.

En dépit de cette prise de conscience (ou *en raison* de cette prise de conscience), le secteur de l'édition pour la jeunesse se trouve aujourd'hui confronté aux mêmes problèmes que le secteur des genres majeurs en général (littérature, essai...), dans un pays où la légitimité culturelle passe souvent après la légitimité économique. Il semble donc assez naturel que ces « nouveaux éditeurs » pour la jeunesse, qui ont vu ou verront le jour, éprouvent les plus grandes difficultés à être reconnus comme tels.

En raison de la relative exigüité du secteur, qui compte assez peu de maisons, couplée à l'extrême variété de ses représentants (un monde sépare Casterman et Hemma du Pépin ou d'Esperluète), il s'avère particulièrement délicat de tirer de grandes conclusions sur les tendances du champ éditorial belge. Sans doute peut-on néanmoins constater que, si l'album se maintient (dans les conditions que nous avons précisées), des genres constitués de « texte » uniquement font l'objet d'un intérêt croissant – et d'autant plus notable qu'ils s'élaborent ici en dehors de tout contexte d'édification. « Essais » peu illustrés, mais aussi et surtout romans pour la jeunesse. Les éditions Mijade se sont montrées fort intéressées en reprenant les fonds des éditions Labor et Mémor. Et les éditions Alice se sont également ouvertes à ce secteur il y a peu.

À la lumière de ce qui a été dit, on peut se demander si cette orientation n'est pas symptomatique elle aussi de l'évolution récente du secteur. Le roman pour la jeunesse, tout d'abord, ne nécessite pas de grandes prouesses techniques de la part de ses éditeurs – d'autant que l'on n'y retrouve guère les acrobaties d'impression d'un Marabout en son temps. Le roman pour la jeunesse, ensuite, n'apparaît pas comme le genre le plus légitime de l'espace des littératures pour la jeunesse – et passe assurément, dans l'échelle des représentations, après l'album : ici comme ailleurs (ainsi du théâtre à destination des enfants ou des essais à contenu national), la concurrence proprement culturelle avec la France semble moindre. Le roman pour la jeunesse serait peut-être, enfin, un genre susceptible d'être mieux entendu de la part du public et des pouvoirs publics en s'appuyant, notamment, sur la renommée de certains auteurs littéraires installés sur la scène « adulte » – stratégie d'un champ éditorial qui se cherche et cherche, dans le même temps, à acquérir plus de légitimité sur le plan national dans l'espoir d'en bénéficier à l'étranger ensuite.

Quoi qu'il en soit, l'édition *post-éditeur-imprimeur* en est encore à un stade incertain, et se remet peu à peu seulement des mutations dont la mondialisation a bien été le déclencheur. Encore minoritaire aujourd'hui, elle n'a pas le poids nécessaire pour faire coïncider totalement « lettres » belges (ses auteurs, dont la réputation n'est plus à faire) et « édition » belge pour la jeunesse.

## BIBLIOGRAPHIE

BOUFFANGE, Serge, *Pro Deo et Patria. Casterman : Librairie, imprimerie, édition (1776-1919)*, Genève, Droz, « Histoire et civilisation du livre », 1996.

CABANÈS, Valérie, « L'édition de littérature belge francophone pour la jeunesse. Regards et perspectives sur un secteur en évolution », Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licenciée en Langues et Littératures romanes, Université de Liège, 2003-2004.

*Casterman. Deux cents ans d'édition et d'imprimerie*, Tournai, Casterman, 1980.

CONSEIL DU LIVRE, « Une politique du livre de jeunesse et de promotion de la lecture auprès des jeunes », avis n° 33, février 2004.

DEFOURNY, Michel, « Aspects de la littérature de jeunesse en Belgique francophone », dans *Livres d'enfants en Europe*, Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne (COBB), 1992, pp. 49-55.

DEFOURNY, Michel, « L'album en Belgique francophone : dynamisme de la création et imbroglie éditorial », dans *La Revue des livres pour enfants*, n° 212, septembre 2003, pp. 128-134.

DEFOURNY, Michel et HABRAND, Tanguy, « L'édition pour la jeunesse en Belgique francophone aujourd'hui », dans PINHAS, Luc (dir.), *Situations de l'édition francophone d'enfance et de jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 21-44.

DEFOURNY, Michel, « La petite édition entre désir et lenteur » et BORIONE, Patrick, « Une bande à part : Jean-Pierre Blanpain, Valérie Dumas, Jean-Vincent Sénac et Benoît Jacques », dans *La Revue des livres pour enfants*, n° 212, septembre 2003, pp. 49-55 et pp. 85-86.

DEPLUS, Jean-Paul et LEFEBVRE, Daniel (dir.), *Les Années Marabout (1949-1989)*, Mons, éditions Séries B, 1990.

DIEU, Jacques, *50 ans de culture Marabout (1949-1999)*, éditions Nostalgie, 1999.

DURAND, Pascal et WINKIN, Yves, *Marché éditorial et démarches d'écrivains. Un état des lieux et des forces de l'édition littéraire en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Direction générale de la Culture et de la Communication, 1996.

DURAND, Pascal et WINKIN, Yves, « Des éditeurs sans édition. Genèse et structure de l'espace éditorial en Belgique francophone », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, « Édition, Éditeurs (2) », 1999, pp. 48-65.

## *Du marché national au marché mondial : mutations dans l'édition québécoise pour la jeunesse*

**Martin Doré**  
Université de Sherbrooke

L'actuelle mondialisation des échanges concerne aussi le marché du livre. Bien sûr, ce n'est pas d'aujourd'hui que les livres, à la fois vecteur de développement économique et de développement culturel, circulent entre les pays et les cultures. La traduction et le livre scolaire ont historiquement joué un rôle important dans ces échanges. Le livre pour enfants aussi, d'une part à cause de sa proximité avec le livre scolaire, servant d'outil dans l'éducation des enfants; d'autre part, en traduction, comme apport important pour les catalogues des éditeurs traducteurs. Nous verrons tout cela plus loin<sup>1</sup>.

Dans le présent article, nous examinerons comment s'est constitué, à partir des années 1960, le marché de l'édition pour la jeunesse au Québec et comment, depuis les années 1990, son expansion semblerait passer par le marché mondialisé. Toutefois, il existe des freins à cette expansion qui viendraient peut-être de ce qui l'avait favorisée antérieurement. Nous essaierons d'identifier ces freins et nous évoquerons les enjeux inédits qui définissent un marché nouvellement transformé où les éléments de l'édition traditionnelle prennent désormais une part toute relative.

1 En ce qui concerne le livre scolaire, ses importations, ses exportations, voire ses traductions, on peut prendre le cas du Québec qui fut un importateur de livres français et américains, traduits dans ce dernier cas. Mais les éditeurs scolaires canadiens-français ont aussi exporté leur production, recourant le cas échéant à la traduction. Paul Aubin rapporte que, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, les communautés religieuses enseignantes et éditrices qui avaient des écoles dans différentes régions du monde utilisaient très souvent les mêmes manuels (Paul Aubin, *Les communautés religieuses et l'édition du manuel scolaire au Québec, 1765-1964*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, collection « Cahiers du GRÉLQ », n° 8, 2001, p. 39-54).